

ANNEXE 2 : montants défraiements**TARIFS TECHNIQUE**

ACTION	TARIF
ENCADREMENT STAGE Ou FORMATION FEDERALE	80 EUROS/JOUR
RELANCE STAGE	60 EUROS/JOUR
CONVENTION CLUB MISE A DISPO	100 EUROS/JOUR
ENCADREMENT POLE	20 EUROS/HEURE
RELANCE POLE	10 EUROS /HEURE (soit 20 euros la séance de 2H)

Tarifs formations et indemnités – CRA**Tarifs de facturation aux stagiaires**Session JA2 – JA3

Gratuité de l'inscription mais obligation pour les stagiaires réussissant l'examen d'assurer 2 prestations pour la ligue ou comité dans la saison qui suit la formation au plus tard

Prise en charge par les comités départementaux des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des candidats

Session AR-JA1

Session AR : 30 euros (incluant fourniture des règles du jeu, du livret d'AR et du kit lors du passage de pratique)

Session JA : 30 euros (incluant fourniture du livret JA, des règlements sportifs fédé)

Session AC-recyclages AR-JA1

S'agissant d'actions purement départementales, les tarifs sont fixés par le comité organisateur.

Tarifs des indemnités aux formateurs - JA et arbitres

Action	prestation	déplacement	repas-hébergement	Observations
FO2 : form JA2-JA3	60 €/jour 30 €/pass. Pratique 30 €/rendu correction sous 2 mois	0,30 €/km Péage/justif 0.35 €/km	25 € repas 70 € hôtel (av petit déjeuner)	hôtel si OK préalable CRA
FO1 : form AR-JA1	60 €/jour 30 €/pass. Pratique par session/plusieurs candidats + 20 € si correction UV2 ss 1 mois	0,30 €/km Péage/justif 0.35 €/km	25 € repas 70 € hôtel (av petit déjeuner) hôtel si OK préalable CRA	Prise en charge par ligue d'un formateur sur 2 (obligatoire à partir de 6 stagiaires). Si 1 seul = prise en charge par CD
JA épreuves régionales	JA principal 100 €/jour JA adjt : 50 €/jour + 20 € si utilis SPID D	0,30 €/km Péage/justif 0.35 €/km	Casse-croûte fourni par l'organisateur 70 € hôtel (av petit déjeuner) hôtel si OK préalable CRA	Pas de prise en charge des frais d'impression et de papier.
JA Critérium fédéral	50 €/jour + 10 € si utilisation SPID D	0,30 €/km Péage/justif 0.35 €/km	Casse-croûte fourni par l'organisateur	Pas de prise en charge des frais d'impression et de papier. Sauf demande justifiée
JA neutre rencontres /équipes	20 € versés par club 8 € versés par ligue si retour rapport au plus tard mercredi après renc.	0,30 €/km Péage/justif 0.35 €/km	Non	Les déplacements sont réglés sur la base d'une péréquation : 80 €/équipe/phase
JA responsable salle Titres - barr/équipes	25 € par demi-journée	0,30 €/km Péage/justif 0.35 €/km	Casse-croûte fourni par l'organisateur	
Arbitres épreuves régionales	20 € si qualif AR ou mieux 10 € si AC ou non qual Par jour. JA peut adapter. Par ex : divisé par 2 si 1/2 journée (9 H-13 H ou 13 H-fin compet par ex.)	Prise en charge déplacement si co-voiturage 2 arb ou +	8 € si présence toute journée	Si une restauration est organisée sur place par organisation, pas d'indemnité repas

Montants de prise en charge des formations de grades élevés par la CRA

Formations de formateur : inscription prise en charge par CRA – comités prennent en charge déplacement et hébergement

Formations AN : inscription prise en charge par CRA – le candidat avance les frais – pré-sélection : le candidat s'intègre à la délégation régionale aux chpts France Régions

Examen AN : déplacement pris en charge par CRA

Tenue AN : prise en charge 1/3 candidat – 1/3 comité – 1/3 CRA

Formations JAN : inscription et de déplacement pris en charge par CRA